



Accélérer la construction circulaire

Com/réd

APPROCHE CIRCULAIRE - Le canton de Fribourg lance une nouvelle édition de son Appel à Projets Collaboratifs (APC) dans le cadre de la Nouvelle Politique Régionale (NPR). Doté de 290'000 francs, cet appel vise à soutenir des projets d'innovation autour de la transition vers une construction circulaire et éco-conçue, face aux défis environnementaux et réglementaires du secteur bâti.

Le canton de Fribourg lance une nouvelle édition de son Appel à Projets Collaboratifs (APC) dans le cadre de la Nouvelle Politique Régionale (NPR). Doté d'une somme de 290'000 francs, cet appel vise à soutenir des projets d'innovation autour de la transition vers une construction circulaire et éco-conçue, afin de répondre aux défis environnementaux et réglementaires du secteur bâti.

Le secteur de la construction est aujourd'hui confronté à des exigences environnementales de plus en plus fortes. La révision du Modèle de prescriptions énergétiques des cantons (MOPEC) prévoit notamment de nouveaux seuils d'émissions de gaz à effet de serre ainsi que des limites en matière d'énergie grise d'ici 2029.

Pour répondre à ces défis, le canton de Fribourg met au concours un nouvel Appel à Projets Collaboratifs (APC) dans le cadre de la Nouvelle Politique Régionale (NPR). Cette édition s'inscrit dans le thème «Repenser la construction: vers des systèmes circulaires et éco-conçus» et vise à faire émerger des solutions concrètes et directement mobilisables à l'échelle régionale.

Réduire l'empreinte

Les projets devront proposer des approches innovantes à fort impact pour réduire l'empreinte environnementale des bâtiments dès leur conception, notamment en diminuant l'énergie grise et en favorisant la circularité des matériaux: intégration de matériaux biosourcés locaux, systèmes démontables ou outils numériques pour améliorer la traçabilité, entre autres pistes d'innovation possibles.

Alain Lunghi, directeur adjoint de la Promotion économique du canton de Fribourg (PromFR) et responsable de la Politique régionale, souligne: «Face aux futures exigences environnementales, l'anticipation est la clé de la compétitivité. Cet appel doit permettre aux entreprises fribourgeoises de transformer ces contraintes en opportunités d'innovation.»

Favoriser les synergies

Au-delà de la dimension environnementale, cet appel à projets encourage une approche collaborative entre les acteurs de la chaîne de valeur. Les projets doivent réunir au minimum trois entreprises, dont une majorité domiciliée dans le canton de Fribourg. Un partenaire académique peut être associé, afin de favoriser le transfert de compétences et le développement de solutions reproductibles.

« Pour répondre aux enjeux de circularité, l'innovation doit se faire de manière collective, précise **Nicolas Huet**, responsable d'Innosquare, l'objectif est de créer des synergies entre entreprises afin de faire émerger des solutions concrètes et applicables à l'échelle régionale.» Le financement NPR, pouvant atteindre 290'000 francs, couvre au maximum 65% du budget total du projet. Les entreprises participantes assurent le solde, dont 10% en numéraire et 25% sous forme de prestations propres.

Les projets, individuels ou en consortium, doivent être soumis jusqu'au 9 septembre 2026. Cet appel à projets est porté par la PromFR, responsable de la NPR, en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie du canton de Fribourg (CCIF), la Haute école d'ingénierie et d'architecture Fribourg (HEIA-FR) et la plateforme d'innovation technologique Innosquare.

Information et inscription

Les entreprises intéressées peuvent soumettre leur projet jusqu'au 9 septembre 2026 sur www.promfr.ch/npr-appel. Cette page regroupe l'ensemble des modalités de participation et des informations utiles.



Repenser la construction en fonction d'une économie circulaire. Un exemple d'habitat végétalisé dans la région de Milan.

Photo: 123RF